



## SITE INSCRIT DU LAC DE VASSIVIERE

### **NATURE ET INTERET DU SITE**

Le lac artificiel, mis en eau en 1952, a été construit pour produire de l'électricité et son existence a permis de générer le développement touristique de la montagne limousine. Seuls quelques espaces méritent d'être protégés au titre des sites, l'île de Vassivière, les bords du lac, Auphelle, le village de Nergout et l'extrémité de la presqu'île de Pierrefitte.

Les importants vallonnements ont créé des rivages très découpés, isolé l'île de Vassivière et trois îlots. Cette forme très complexe développe une longueur de berge de plus de 40 kilomètres et offre les points de vue variés.

La configuration des rives a permis de créer de nombreux équipements, notamment des campings, sans que l'impact visuel soit

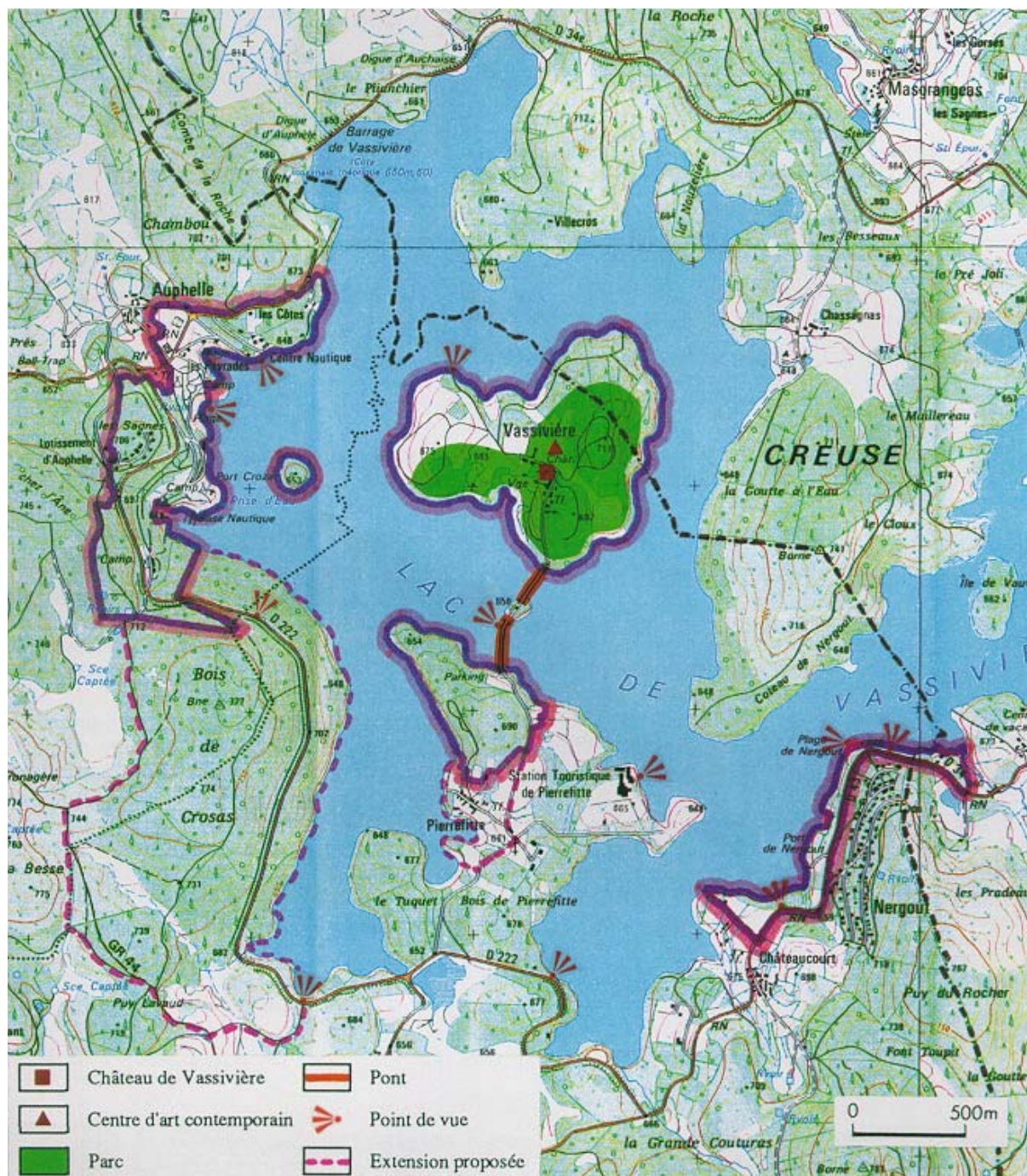
important. Par contre plages et bases de voile sont très visibles et introduisent la fonction "loisirs nautiques" dans presque tous les paysages du lac.

Les boisements des hauteurs sont une autre caractéristique essentielle de Vassivière. Des sentiers de petite randonnée permettent une découverte pédestre et équestre du site.

L'intérêt écologique du site : grande étendue d'eau, importantes zones boisées et enclaves agricoles, zones humides, landes à bruyères, est réel. un inventaire Z.N.I.E.F.F. a été effectué pour l'ensemble du lac et des berges.



*Le lac de Vassivière. (Ph. D. Petit.)*



## EVOLUTION DU SITE

D'importants équipements touristiques ont été réalisés dans les années qui ont suivi la mise en eau du lac : plages, bases nautiques, campings, parkings, à Auphelle, Port Crozat, Pierrefitte et Nergout.

S'appuyant sur la structure du château, lieu de gestion, d'information et d'animation, un centre d'art contemporain vient d'être réalisé. Les bâtiments, conçus par l'architecte Aldo Rossi sont composés d'une barre abritant salles d'exposition et atelier et d'une tour-phare en brique et granit émergeant des bois qui accueille des créations artistiques. Le traitement en parc des espaces autrefois agri-

coles a mis en valeur les gros arbres (chênes et hêtres) et les chemins creux. Ces espaces extérieurs construits s'accordent parfaitement avec les sculptures qui les ponctuent. Les bois situés au Nord sont également utilisés pour mettre en scène les oeuvres des artistes. L'activité artistique et les spectacles donnent à l'île un rôle prépondérant pour l'animation du lac de Vassivière. La limitation de l'accès automobile et les aménagements réalisés distinguent l'île des lieux de vacances et de loisirs existant autour du lac.

Bien que le zonage des activités soit respecté au niveau de la planification, l'importance de la fréquentation engendre

quelques débordements : stationnement, baignade un peu partout autour du lac, vente de produits touristiques...

## **PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR**

Une extension du site à l'ensemble des rivages du lac n'est pas souhaitable mais il est utile de renforcer par endroit la protection. L'ancien village de Pierrefitte blotti au creux de son vallon mérite d'être protégé. Certains travaux de rénovation d'immeubles peuvent remettre en cause son caractère. Le Mont de Crozat point culminant de la Haute-Vienne (777 mètres) offre de multiples points de vue sur le lac et toute la montagne limousine. Sa protection permettra de contrôler les enrésinements sur le versant Est et, le long de la route circum-lacustre de ménager le champ visuel sur le lac.

Les équipements de Pierrefitte sont peu visibles des secteurs actuellement utilisés de l'île, mais le stationnement des voitures, jusque sur le rivage Nord-Est peut créer des nuisances pour les parties boisées de l'Est de l'île, où la promenade est encouragée.

Il convient de limiter les zones de stationnement, et de créer des emplacements masqués tout le long de la route circum-lacustre aux abords du pont de l'île, et pour l'ensemble du site de Vassivière qui fait l'objet d'une fréquentation automobile très forte.

Les acquisitions du Conservatoire du littoral et des rivages Lacustres (qui intervient sur les rives des lacs de plus de 1000 hectares) doivent permettre de mieux préserver les secteurs naturels les plus fragiles au niveau écologique et paysager et conduire à une réelle gestion du site.

Les paysages du "Grand Vassivière" très caractéristiques du plateau de Millevaches doivent être mis en valeur et leur identité mieux préservée. Pour ce faire, une directive paysagère\* paraît l'outil le mieux adapté.

\* La directive paysagère, document de protection issu de la loi du 8 janvier 1993, a pour but de mettre en place un système de protection discontinu d'un espace visant à conserver ses structures paysagères (éléments végétaux, construits ou naturels, espaces ouverts...)



*Le sous-bois de l'île de Vassivière, en automne.  
(Ph. D. Petit.)*